

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 80267

Numéro SIREN : 501 122 972

Nom ou dénomination : COMINVEST

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/017445

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/017445**
n° de gestion : **2007B80267**
n° SIREN : **501 122 972 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 19/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

COMINVEST - Société par actions simplifiée
745 Voie de la Chapelle ZI de Bordebasse 31800 Saint-gaudens -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2304982

17645

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise COMINVEST
 Adresse de l'entreprise 745 VOIE DE LA CHAPELLE 31360 SAINT GAUDENS Néant *
 SIREN 5 0 1 1 2 2 9 7 2
 Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent 1 2

ACTIF		Exercice N clos le		
		13 1 2 2 0 1 8	Net	
		Brut	Amortissements-Provisions	Net
		1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012	
	Autres *			
	Immobilisations corporelles *	014	016	
	Immobilisations financières * (1)	040	030	
	Total I (5)	044	042	520 987
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	520 987
	Marchandises *			
	Avances et acomptes versés sur commandes	060	062	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *			
		Autres* (3)	068	070
	Valeurs mobilières de placement	072	074	2 330
	Disponibilités	080	082	
	Charges constatées d'avance*	084	086	2 550
		092	094	
Total II	096	098	6 117	
Total général (I + II)		110	112	527 104
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			Exercice N NET
	Écarts de réévaluation		120	40 000
	Réserve légale		124	
	Réserves réglementées*		126	4 000
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		130	
	Report à nouveau	131)	132
	Résultat de l'exercice		134	77 544
	Provisions réglementées		136	31 717
			140	
	Total I		142	153 261
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			
	Total II		154	
	Emprunts et dettes assimilées		156	211 535
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	22 363
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	96 580
Produits constatés d'avance	172)	174	
		174		
Total III		176	373 843	
Total général (I + II + III)		180		527 104
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		
	(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Néant *

Formulaire déposé
au titre de l'IR 018

Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*						
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			210	
		Services*				214	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218	420 000
	Production immobilisée*					222	
	Subventions d'exploitation reçues					224	
Autres produits					226		
					230	15 081	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	435 081
	Variation de stock (marchandises)*				234	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				236	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				238	
	Autres charges externes* :				240	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :) (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		242	106 782
	Rémunérations du personnel*		243		244	3 072
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				250	191 283
	Dotations aux amortissements*				252	91 434
	Dotations aux provisions				254	
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		
				260		
				262		
				264	392 571	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		Total des charges d'exploitation (II)		264	392 571
Produits financiers (III)	280			270	42 510
Produits exceptionnels (IV)		Charges financières (V)		294	3 274
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		290
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		300
Impôts sur les bénéfices* (VII)					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				306	7 519

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	312	31 717	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	316		
	Provisions non déductibles*	318	4 722	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	322		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		7 519
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330
		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D) 249		251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. soies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. soies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quidecies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
	Dont divers		Investissements outre-mer	344
	ZFA (44. quaterdecies)	345		
	Créance due au report en arrière du déficit			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			350
				655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	44 553	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col. 2			
Déficits antérieurs reportables :*			356		
					360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	44 553	372
		Déficit col. 2			

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : COMINVEST

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	84 223
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 773
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : COMINVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		Durée en nombre de mois 1 2	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	108		420 000
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	118		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	119		
	105		
	TOTAL 1	106	420 000
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		219
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		2 328
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	2 547
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats			
Variation négative des stocks	121		1 216
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	145		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	125		98 922
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	146		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	133		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	148		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	128		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	135		
	150		
	TOTAL 3	152	100 137
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée			
	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	322 410
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	322 410
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		020	
Effectifs au sens de la CVAE *		022	
Période de référence		023	
Date de cessation	024	du	160 au
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 5 0 1 1 2 2 9 7 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMINVEST

ADRESSE (voie) 745 VOIE DE LA CHAPELLE

CODE POSTAL 31360 VILLE SAINT GAUDENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JANSON Prénom(s) STEPHANE

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date 01091961 N° Département 49 Commune ANGERS Pays FR

Adresse : N° Voie DE LA CHAPELLE

Code Postal 31800 Commune SAINT GAUDENS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

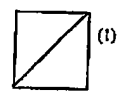
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 5 0 1 1 2 2 9 7 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMINVEST

ADRESSE (voie) 745 VOIE DE LA CHAPELLE

CODE POSTAL 31360 VILLE SAINT GAUDENS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie [] Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1 I quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
COMINVEST SAS 745 VOIE DE LA CHAPELLE 31800 SAINT GAUDENS FRANCE		745 VOIE DE LA CHAPELLE 31800 SAINT GAUDENS	
SIRET 50112297200026			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITE	SIRET
Activités exercées	prise de participations
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

1 Résultat fiscal						(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %	6 433	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit					
2 Plus-values						Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%							

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.IMPOTS.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.IMPOTS.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 26032019 Lieu : Qualité : RAF Nom du signataire : MME CAUDRON JULIA

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case :

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même a
	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenus pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise COMINVEST SAS
Adresse 745 VOIE DE LA CHAPELLE 31800 SAINT GAUDENS

du 01012018
au 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1 M JANSON STEPHANE PRESIDENT	745 VOIE DE LA CHAPELLE 31800 SAIN GAUDENS
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 178 589		12 534		191 123	79 228	9 629		279 980
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** 178 589		12 534		191 123	79 228	9 629		279 980

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		1 440
Totaux		1 440

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2018 (total col. 9 + total col. 10) ⑩	281 420	- de l'exercice 2018 ⑩	44 553
- de l'exercice précédent ⑩	268 652	- de l'exercice précédent ⑩	26 334
Nom et qualité du signataire MME CAUDRON RAF		À _____, le 26032019	
		Signature,	



RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement	COMINVEST	Exercice social	01012018 31122018
N° d'identification (SIRET)	50112297200018	Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI: (1)	

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (2)				

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (3)				

Rémunérations de services, payées ou dues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (4)				

Total des dépenses devant être intégrées au tableau 2063A: (1) + (2) + (3) + (4)

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel



Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

DENOMINATION

COMINVEST SAS

Adresse

745 VOIE DE LA CHAPELLE

31800 SAINT GAUDENS

LA DECLARATION N° 1330-CVAE DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE (EDI-TDFC)
 Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET 50112297200026

Période de référence du 01012018

au : 31122018

Date de cessation

WW

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

VALEUR AJOUTEE

A2

322 410,00

case JU du 2035E-SD, case 117 du 2033E-SD,
 case SA du 2056E-SD ou case D12 du 2072E-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des classes fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE

A3

420 000,00

à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE DU GROUPE

B6

à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

A

DATE 26/03/2019

SIGNATURE

MME CAUDRON

COMINVEST
745 VOIE DE LA CHAPELLE
31360 SAINT GAUDENS
0562002050

COMINVEST ANNEXE

31/12/2018

Bilan Simplifié

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	520 987		520 987	520 987
ACTIF IMMOBILISÉ	520 987		520 987	520 987

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	1 237		1 237	
Créances clients et comptes rattachés	2 330		2 330	2 336
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	2 550		2 550	136
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	6 117		6 117	2 471

TOTAL GENERAL	527 104		527 104	523 458
----------------------	----------------	--	----------------	----------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel		
Écarts de réévaluation	40 000	40 000
Réserve légale		
Réserves réglementées	4 000	4 000
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	77 544	389 845
Provisions réglementées	31 717	(312 301)
CAPITAUX PROPRES	153 261	121 544

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	211 535	196 717
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	22 363	15 707
Produits constatés d'avance	139 945	189 489
DÉTTES	373 843	401 914

TOTAL GENERAL	527 104	523 458
----------------------	----------------	----------------

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif

II. METHODES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. Ils ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des règlements émis par A.N.C (Autorité des Normes Comptables)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation :
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2.1 Participations, autres titres immobilisés ,valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

2.2 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compte de Résultat Simplifié

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Production stockée		420 000	417 600
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		15 081	26 299
PRÉLIMINAIRE			
PRÉLIMINAIRE		435 081	443 899

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes			
Impôts, taxes et versements assimilés		106 782	96 457
Rémunérations du personnel		3 072	3 035
Charges sociales		191 283	192 879
Dotations aux amortissements		91 434	89 487
Dotations aux provisions			
Autres charges			0
CHARGES D'EXPLOITATION		392 571	381 859

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		42 510	62 040
--------------------------------	--	---------------	---------------

Produits financiers			465
Produits exceptionnels			10 000
Charges financières			4 267
Charges exceptionnelles		3 274	376 589
Impôts sur les bénéfices		7 519	3 950

BÉNÉFICE OU PERTE	31 717	(312 301)
--------------------------	---------------	------------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles	4 722	
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	7 519	
Abattement sur le bénéfice	595	
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	44 558
---	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	44 558
---	---------------

Immobilisations - Amortissements

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 26/03/19
 Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
	520 987			520 987
TOTAL GÉNÉRAL	520 987			520 987

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des Echéances des Créances et Dettes

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 26/03/19

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	3 614		3 614
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 614		3 614
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 237	1 237	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	631	631	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 699	1 699	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	3 567	3 567	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	7 181	3 567	3 614
----------------------	--------------	--------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	211 535	211 535		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 363	22 363		
Personnel et comptes rattachés	160	160		
Sécurité sociale et autres organismes	24 969	24 969		
Impôts sur les bénéfices	3 568	3 568		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 889	6 889		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 282	3 282		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	96 580	96 580		
Autres dettes	4 472	4 472		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	373 819	373 819		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 298
Dettes fiscales et sociales	731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	26 061
TOTAL	30 090

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		

TOTAL		
-------	--	--

Composition du Capital Social

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Édition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	40000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40000	1

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés :	

	TOTAL
--	--------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	

	TOTAL
--	--------------

Liste des Filiales et Participations

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 26/03/19
 Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta* resultat	Quoté-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes p encaissés p société au cours exerci
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu) JANSON INDUSTRIE	4 189 703	1 011 780	34,26	517 372	517 372			788 832	378 458	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales non reprises en A:										
• françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social					
Nombre des actions :	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
- ordinaires existantes					
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	4000	40000	4000	4000	4000
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	420 000	417 600	417 600	417 600	419 600
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	39 236	(308 351)	27 840	(41 699)	(56 646)
Impôts sur les bénéfices	7 519	3 950	1 178		10 439
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	31 717	(312 301)	26 662	(41 699)	(67 085)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	8	(8)	1	(1)	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	8	(8)	1	(1)	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	191 123	192 879	191 718	202 462	188 436
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	91 434	89 487	88 595	93 371	85 982

SASU COMINVEST

Siège social : 745 voie de la Chapelle
31800 SAINT-GAUDENS
RCS TOULOUSE : 501 122 972

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Ce rapport contient 5 pages
Les annexes contiennent 10 pages

A l'Associé Unique de la société COMINVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SASU COMINVEST** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

Les règles et méthodes comptables, dans la **note II « Méthode et règles comptables »** de l'annexe comptable, définissent les règles appliquées conformément aux hypothèses de base de permanence des méthodes comptables et de continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe comptable et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Les règles et méthodes comptables, dans la **note 2.1 « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements »** de l'annexe comptable, définissent les méthodes de dépréciation des immobilisations financières.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche d'évaluation retenue par votre société et notamment dans le cadre de tests sur la juste valeur des titres de participation.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

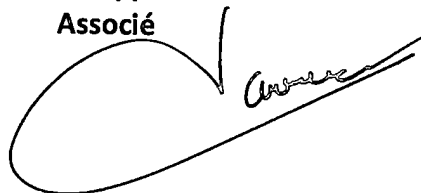
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 7 juin 2019

SAS G.B. AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Philippe GAUDRIE
Associé



Bilan Simplifié

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	520 987		520 987	520 987
ACTIF IMMOBILISÉ	520 987		520 987	520 987

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	1 237		1 237	
Autres créances	2 330		2 330	2 336
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	2 550		2 550	136
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	6 117		6 117	2 471

TOTAL GÉNÉRAL	527 104		527 104	528 458
----------------------	----------------	--	----------------	----------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	77 544	389 845
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	31 717	(312 301)
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	153 261	121 544

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées	211 535	196 717
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 363	15 707
Autres dettes	139 945	189 489
Produits constatés d'avance		
DETTES	373 843	401 914

TOTAL GÉNÉRAL	527 104	528 458
----------------------	----------------	----------------

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat Simplifié

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 26/03/19
 Tenue de compte EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		420 000	417 600
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		15 081	26 299
PRODUIT D'EXPLOITATION		435 081	443 899
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		106 782	96 457
Impôts, taxes et versements assimilés		3 072	3 035
Rémunérations du personnel		191 283	192 879
Charges sociales		91 434	89 487
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges			0
CHARGES D'EXPLOITATION		392 571	381 859
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		42 510	62 040
Produits financiers			465
Produits exceptionnels			10 000
Charges financières		3 274	4 267
Charges exceptionnelles			376 589
Impôts sur les bénéfices		7 519	3 950
BÉNÉFICE OU PÉRIE		31 717	(312 301)
RÉSULTAT FISCAL		Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		4 722	
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		7 519	
Réintégrations diverses		595	
Abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			44 563
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			44 563

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif

II. METHODES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. Ils ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des règlements émis par A.N.C (Autorité des Normes Comptables)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation :
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2.1 Participations, autres titres immobilisés ,valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

2.2 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations - Amortissements

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 28/03/19
 Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	520 987			520 987
TOTAL GENERAL	520 987			520 987

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

État des Échéances des Créances et Dettes

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 614		3 614
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif Immobilisé :	3 614		3 614
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	1 237	1 237	
Personnel et comptes rattachés	631	631	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 699	1 699	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	3 567	3 567	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	7 181	3 567	3 614
----------------------	--------------	--------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	211 535	211 535		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 363	22 363		
Personnel et comptes rattachés	160	160		
Sécurité sociale et autres organismes	24 969	24 969		
Impôts sur les bénéfices	3 568	3 568		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 889	6 889		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 282	3 282		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	96 580	96 580		
Autres dettes	4 472	4 472		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	373 819	373 819		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	3 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	731
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	26 061
TOTAL	30 090

Effectif Moyen

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Composition du Capital Social

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	40000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40000	1

Engagements Financiers

COMINVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 26/03/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Comptes annuels annexés
au rapport du Commissaire aux Comptes

Liste des Filiales et Participations

COMINVEST

Période du
Edition du

01/01/18 au 31/12/18
26/03/19

Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affectif - résultat	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Netto	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par sociétés au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
JANSON INDUSTRIE	4 189 703	1 011 760	34,26	517 372	517 372			788 832	378 458	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

COMINVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : 745 voie de la Chapelle
31800 SAINT GAUDENS
501 122 972 RCS Toulouse

PROCES -VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le 18 Juin, à 11 heures, l'associé et le commissaire aux comptes de la société Cominvest S.A.S., société par actions simplifiée au capital de € 40 000.00, se sont réunis à KPMG, 224 rue Carmin, 31670 Labège, en décision de l'associé unique sur convocation qui leur a été faite par lettre recommandée avec avis de réception en date du 07 Juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée à l'entrée en séance par tous les associés présents ou représentés.

Monsieur Stéphane Janson préside la séance en sa qualité de président de la Société.

Dûment convoquée, la société GB Audit Conseil, commissaire aux comptes titulaire de la Société, est présente.

Monsieur Stéphane Janson, associé détenant personnellement, ou en tant que mandataire, le plus grand nombre de voix et acceptant la fonction de scrutateur, est appelé à cette fonction.

Madame Aurélia DUBOSCQ est désignée secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte.

Le bureau ainsi constitué, le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée par les membres du bureau, que l'associé présent ou représenté possède plus de la moitié du capital social et, qu'en conséquence, les décisions de l'associé unique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

I.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition:

- (i) un exemplaire des statuts de la Société ;
- (ii) les copies des lettres de convocation adressées à l'associé et au commissaire aux comptes ;

- (iii) la feuille de présence à laquelle est jointe la liste des associés ;
- (iv) les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- (v) le texte des projets de résolutions ;
- (vi) les rapports du commissaire aux comptes.

Le Président fait, en outre, observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives et réglementaires doivent être tenus à la disposition de l'associé au siège social ou adressés à lui, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

II.

Le Président rappelle ensuite que l'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes et approbation des comptes sociaux pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018;
2. Affectation du résultat comptable pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
3. Conventions réglementées visées à l'Article L.227-10 du Code de Commerce ;
4. Rémunération du Président ;
5. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Le Président procède à la lecture du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Le Président déclare, ensuite, la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

LECTURE DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Après avoir entendu lecture du rapport sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2018 du commissaire aux comptes , l'associé unique approuve les comptes sociaux tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE POUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, qui se traduit par un bénéfice de 31 717.00€ sera affecté au compte "*Report a nouveau*".

Report à nouveau : 31 717.00€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique, prend acte qu'aucune convention règlementée n'est intervenue au cours de l'exercice conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce relatif aux conventions règlementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

REMUNERATION DU PRESIDENT

L'associé prend acte de la rémunération brute du Président, de 191 283.36 € (y compris avantages en nature) au titre de 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

POUVOIR POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de publicité.

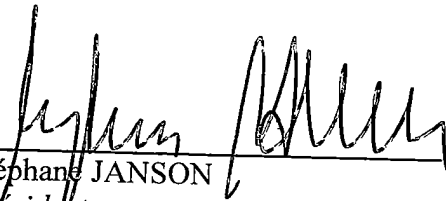
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

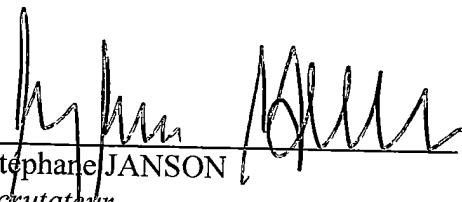
* * *

Le Président constate que l'ordre du jour des décisions de l'associé unique est épuisé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.


Stéphane JANSON
Président


Stéphane JANSON
Scrutateur


Aurélia DUBOSCQ
Secrétaire